



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi

au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.cideral.com ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

17/06 : Fête de la musique – Motte le Son

18/06 : Repas – FNACA

18/06 : Moto-cross – Motos Loisirs

24/06 : Courses pédestres – Ça trotte à La Motte

11/07 : Concours de boules – Club de l'Amitié

CONSEIL MUNICIPAL : Il se réunira en session ordinaire le **lundi 19 juin** à 20 h.

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

☛ ENFANTS NÉS EN 2015 : INSCRIPTION ET ADMISSION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Votre enfant est né en 2015 et vous souhaitez le scolariser durant l'année scolaire 2017-2018 à l'école primaire publique de La Motte, pensez à l'inscrire dès maintenant. Ceci permettra de prévoir son accueil dans les meilleures conditions possibles.

Il suffit de se rendre à la mairie pour l'inscription avec le livret de famille et le carnet de santé. Le directeur de l'école, M. Prigent, procèdera ensuite à l'admission à l'école. Vous pouvez le contacter au 02.96.25.45.74 ou sur ecole.0221487x@ac-rennes.fr pour toute visite ou demande de renseignement.

☛ ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

L'école Notre Dame de Lourdes est une école familiale de 3 classes. Bien ancrée dans le secteur, elle travaille en réseau avec les autres écoles catholiques et le collège Saint-Joseph de Loudéac.

L'école accompagne au quotidien chaque élève dans sa construction personnelle et n'a pour seul but, le plein épanouissement des enfants.

L'école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et offre des activités et des projets porteurs pour les enfants (classe de neige, classe de découverte, actions de solidarités...)

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous pour inscrire votre enfant à l'école,

✓ En téléphonant au 02.96.25.41.25

✓ Par courriel : eco22.nd.la-motte@enseignement-catholique.bzh

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : nddlamotte.fr

Au plaisir de vous recevoir.

MAISONS FLEURIES : Les personnes ou établissements désirant participer au concours des maisons fleuries, organisé par la municipalité, peuvent s'inscrire en Mairie **avant le 19 juin** dans l'une des catégories suivantes : **1^{ère} Catégorie** : Maisons avec jardin visible de la rue (< 1 000 m²) ; **2^{ème} Catégorie** : Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public (> 1 000 m²) ; **3^{ème} catégorie** : Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtres) ; **4^{ème} Catégorie** : Hôtels, restaurants, commerces fleuris ; **5^{ème} catégorie** : Etablissements de service public ; **7^{ème} catégorie** : Hébergements touristiques saisonniers (labels : gîtes de France, Clévacances) ; **9^{ème} catégorie** : Potagers fleuris visibles de la rue ou ouverts au public.

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des **ordures ménagères** est prévue **les lundis 19 juin et 3 juillet** et celle des **sacs jaunes les lundis 12 et 26 juin**.

ÉTAT CIVIL

Décès : HAMELIN André

Foyer Roger Jouan

PERMIS DE CONSTRUIRE :

24/04	LAUBE Julien	14 Bel Air	Muret	DP17J0007
28/04	JOSSE Rozenn	14 Imp M. Dumont	Muret + Abri de jardin	DP17J0005
16/05	JEGO Guy	39 La Croix Chanvrl	Fenêtre de toit	DP17J0008
16/05	HELLARD Philippe	2 Les Epinais	Abri bois	DP17J0007
23/05	LE HELLOCO Claude	6 Quiballion	Isolation + Bardage pignon	DP17J0002
24/05	SLOWINSKI Chrystel	59 très les Haies	Véranda	PC17J0003

ALSH été 2017 : Les inscriptions pour l'accueil de loisirs du 10 juillet au 1^{er} septembre 2017 ont lieu jusqu'au 21 juin. Il reste des places pour le mini camp du 17 au 21 juillet à Belle Isle en Terre (pour les enfants de 9 à 12 ans). Renseignements et réservations au Refuge des P'tits Loups. ☎ 02.96.25.43.16. Le planning des activités est disponible dans **actualités**, sur la page d'accueil du site www.lamotte22.com.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : Elle se déroulera **salle de la Mairie, le dimanche 11 juin de 8 h à 18 h.**

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 18 juin de 8 h à 18 h. Les opérations à accomplir par chaque électeur se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

a) L'électeur se présente devant la table de décharge où sont disposés les bulletins de vote.

Après avoir fait constater, soit son identité suivant les règles et usages établis, soit fait la preuve de son droit de voter par la production d'une décision du juge du tribunal d'instance ordonnant son inscription ou d'un arrêt de la Cour de cassation annulant un jugement qui aurait prononcé sa radiation et justifié de son identité, l'électeur prend une enveloppe électorale.

S'il souhaite utiliser un des bulletins de vote mis à sa disposition dans la salle de vote, il prend également les bulletins d'au moins deux candidats, afin de préserver le secret de son vote. Il peut également ne prendre aucun bulletin et utiliser l'un des bulletins qui lui ont été adressés à domicile (réponse du ministre de l'intérieur à la question écrite n° 328 8 2 du député M. Bernard Derosier publiée au Journal Officiel du 13 septembre 1999).

b) **Sans quitter la salle du scrutin, l'électeur se rend obligatoirement dans l'isoloir** pour introduire dans l'enveloppe électorale le bulletin de son choix. Le président du bureau de vote peut refuser le suffrage d'un électeur qui a révélé le sens de son vote ou l'obliger à passer par l'isoloir afin de rétablir le caractère secret du vote.

c) L'électeur se présente ensuite à la table de vote où siègent les membres du bureau. **Avant que l'électeur ne soit admis à voter, le président du bureau vérifie son identité.** Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle (art. R. 60, 2^{ème} alinéa).

Vote par procuration : Les procurations sont établies par la gendarmerie sur la base de simples déclarations sur l'honneur, sans production de pièces justificatives. N'attendez pas le dernier moment pour effectuer la démarche (délai d'envoi postal).

PETITES ANNONCES

AUX COPAINS D'ABORD : Les travaux sont terminés !

Nous reprenons un fonctionnement normal. Du mardi au vendredi : 7 h - 19 h ; Le samedi : 8 h - 19 h ; Le dimanche : 8 h - 12 h. A partir du 19 juin fermé dimanche et lundi. → Repas ouvriers tous les midis. → Pizzas fraîches vendredi et samedi soir, merci de passer vos commandes avant 19 h. → Prochainement : Vente de saucissons secs artisanaux au profit de l'IFSI de Pontivy.

À LOUER : → **Appartement T3**, 66 ;39 m² - Loyer : 350.64 €. ☎ 02.96.25.40.03. → **Appartement T4**, 85.36 m² - Loyer : 480.67 €. Libre le 1^{er} mai. ☎ 02.96.66.09.09. → **Appartement T2** - Loyer : 253.90 €. ☎ 02.96.66.09.09.

PERDU : Jeune paon de 1 an, secteur de la Croix Chanvriil (dos marron et gris, cou vert émeraude. Si vous le voyez merci de nous contacter au 06.75.18.92.48

COLLECTE DE SANG : **Lundi 12 et mardi 13 juin**, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES, COLLECTE DE VÊTEMENTS : Si vous souhaitez donner une seconde vie à vos vêtements et nous aider à financer les projets de notre école vous pouvez les déposer dans le hall de l'école **le 17 juin de 9 h à 12 h.**

VIDE MAISON : **Le 10 juin** de 10 h à 18 h au 1 rue de la Croix Hyava à PLEMET. Meubles, vaisselle, petits électro-ménager, livres...

VIE ASSOCIATIVE

ÇA TROTTE A LA MOTTE : → **Réunion des bénévoles** et de toutes les personnes souhaitant apporter leur aide à l'organisation des courses du 24 juin et des randos du 25 juin, le **vendredi 9 juin à 20 h 30**, maison des bruyères.

→ **Reconnaissance circuits course et rando** : **Dimanche 11 juin à 8 h 30**, RDV à l'entrée du stade pour une reconnaissance (avec nos amis des clubs voisins) des circuits course et rando des 24 et 25 juin. A l'arrivée, un pot de l'amitié sera servi. Ouvert à tous.

JAMBON À L'OS : **Dimanche 18 juin** à partir de 12 h 30 à la salle Athéna, organisé par les anciens d'Algérie FNACA. Cartes en vente près des adhérents.

CLUB DE L'AMITIÉ : ► Buffet de fin d'année **jeudi 6 juillet** au boulodrome. Inscription auprès de la présidente. ☎ 02.96.25.46.89.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 1^{er} septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations intéressées doivent s'inscrire en Mairie.

REMERCIEMENTS

☎ Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de **Monsieur André HAMELIN**, Lysiane et Claude HAMELIN, leurs enfants et petits-enfants remercient chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, témoignages d'amitiés, envoi de fleurs et cartes, se sont associées à leur peine.

Remerciements au personnel de l'Ehpad Roger Jouan de LA MOTTE pour leur gentillesse et leur dévouement.

☎ Pierre et Irène RABET et toute la famille vous remercient pour vos marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de **Madame Anne-Marie RABET**, par votre présence aux obsèques, l'offrande de messes, de fleurs, de dons et témoignages d'amitié.

SPORTS

ACM HANDBALL : C'est officiel, l'équipe seniors filles du club de handball de La Motte évoluera la saison prochaine en Pré-région.

Le groupe a travaillé toute l'année de manière appliquée lors des entraînements et le tout dans une superbe ambiance où les recrues ont été très vite intégrées dans l'équipe par les anciennes. Notre but pour la saison prochaine est de jouer les premiers rôles pour une montée au niveau régional. Pour cela le club va se structurer pour atteindre son objectif.

L'assemblée du club aura lieu le samedi 10 juin à 17 h salle Athéna, suivie d'un jambon à l'os.

ÇA TROTTE A LA MOTTE : Toute l'équipe vous donne rendez-vous :
Le samedi 24 juin pour la course nature La Lucien Le Mouel.



Au programme :

- 16 h 30 : course enfants (gratuit), les tous petits 200 m (maternelles), la course des Loulous (CP-CE1), La course des Ados (à partir CE2)
- 17 h 45 : 5 km pour tous !!!
- 18 h : course nature 14 km

Lots pour chaque coureur. Un chèque voyage par tirage au sort et de nombreux lots.
Buvette, restauration rapide

Le dimanche 25 juin : à partir de 8 h, pour la randonnée pédestre (Engagement 4 €)

2 circuits 9 et 14 km.

Tombola gratuite avec de nombreux lots dont 1 week-end pour 2 personnes.

1€ par engagement reversé à l'association AUTISME OUEST 22 sur les 2 jours.



Inscription Klikego (paiement facultatif) ou inscription sur place ou au 06.50.15.78.48 et 06.10.32.36.16.
Engagement course 8 €

IDÉES DE SORTIES

JOURNÉES DU PATRIMOINE : Samedi 17 juin, de 9 h 30 à 16 h, le CAC Sud 22 vous propose de découvrir ou de (re)découvrir le patrimoine et l'histoire des moulins du Centre Bretagne.

A cette occasion une matinée de **jeu rallye** en famille sera organisée sur plusieurs sites. Il sera suivi d'un repas convivial à Saint-Thélo et d'une visite de la commune ou d'un atelier de création de moulins pour les enfants. A l'issue de ces activités, le CAC Sud 22 procédera à la remise des prix pour les participants ayant réalisés les meilleurs scores au jeu rallye. **GRATUIT – TOUT PUBLIC – SUR INSCRIPTION**

☎02 96 28 93 53

patrimoine@cacsud22.com

www.cacsud22.com

Dimanche SPORTS NATURE : Pour sa 8^{ème} édition, LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE, en partenariat avec la ville de Plémet et de nombreuses associations locales, vous proposent le **dimanche 2 juillet 2017** son dimanche « Sports Nature » autour du site des Etangs sur la commune de Plémet-Les Moulins.

Dans une ambiance conviviale, venez profiter, en famille, de nombreuses activités sportives proposées gratuitement autour des sports de pleine nature : kayak, paddle, course d'orientation, trampolines, grimpe d'arbres, parcours accrobranche, tir à l'arc, tour d'escalade, animations poneys, circuit VTT, espace enfance/jeunesse, cani cross, pêche, ...

Avec une nouveauté cette année : le challenge Jeunes ... Organisé par le Conseil Communautaire de Jeunes de Loudéac Communauté Bretagne Centre. De 10 h à 13 h, équipe composée de 2 personnes (8/14 ans), obtenir un maximum de points sur les activités ! Un tee-shirt sera offert à chaque participant.

Participation d'Yvon Rolland, éleveur d'escargots à Plémet et de Kerval avec son Kaison d'informations sur le tri sélectif.

Infos pratiques : De 10 h à 18 h - Restauration sur place (Repas à 8 €) - Sortie : RN 164, sortie Restaurant l'Escale - Tél : 02.96.25.97.22 ou 06.87.42.02.96 www.loudeac-communaute.bzh

FÊTE VOS JEUX 2017 : La ludothèque « Au fil du jeu » du CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre propose pour une nouvelle année sa traditionnelle fête du jeu **du samedi 8 juillet au mercredi 12 juillet 2017.**

GRATUIT et POUR TOUS

- **Samedi 8 juillet : FETE VOS JEUX A LA FERME** GRANDE FÊTE FAMILIALE à LOUDEAC - site d'Aquarev, côté Tipi.

De 11 h à 18 h : Entrez dans l'univers de la ferme... cochons, vaches, poussins n'auront plus de secret pour vous. Une journée de jeux en délire pour devenir un agriculteur en herbe ! Caressez les animaux de notre mini ferme, devenez fermier, participez à une course de tracteurs, cultivez la terre et venez goûter les produits locaux de la ferme En une journée ! 1.2.3. À vous de cultiver... vos envies !

Mini ferme de Kémo, taureau rodéo, jeux en tout genre, bal breton à 17 h.

Participation des Jeunes Agriculteurs, la ferme Le Vallet Gourmand.

- **Du lundi 10 juillet au mercredi 12 juillet : FETE VOS JEUX près de chez vous** FÊTE VOS JEUX sera ensuite dans différents lieux incontournables du territoire. La ludothèque **dépliera ses tipis et tous ses espaces de jeux autour de chez vous** ...

De 14 h à 18 h : Et S'il pleut ? Pas d'inquiétude... un espace en intérieur est proposé.

C'est où et quand ? - **LUNDI 10 JUILLET** : Etang de PLESSALA (A la salle des fêtes en cas de pluie)

- **MARDI 11 JUILLET** : Place du centre à UZEL (A la salle Kastell d'Ô en cas de pluie)

- **MERCREDI 12 JUILLET** : Val de Landrouët à MERDRIGNAC (A la salle de tennis du Val de Landrouët en cas de pluie)

Véritable fête du village, La Mott'y Va Sons propose une journée complète d'animations, repas et concerts en plein air dans une ambiance conviviale !

Cette année la journée se déroulera sur le thème des férias, ces fêtes traditionnelles du sud-ouest et d'Espagne. Les participants sont invités à y venir en blanc et rouge, couleurs traditionnelles des célèbres férias de Bayonne ou Dax.

L'association propose à nouveau ses grillades dès le midi (11 €/adultes, 5 €/enfants de moins de 12 ans), animé par les enfants des TAP (vers 12 h 30) et ensuite par Pierrick Boscher (accordéon). Cartes en ventes à la boulangerie et à Proxi ou auprès des bénévoles de l'association.

L'après-midi, petits et grands pourront s'amuser autour du thème des férias avec les animations variées proposées par l'équipe de bénévoles !

En soirée, les concerts gratuits vous emmèneront dans les nuits endiablées des Férias et le bar Bodega (Sangria, Jacqueline, Saucissons...) saura vous transporter loin de nos contrées ! Restauration le soir : galettes-saucisses, frites, casse-croûtes saucisses, gâteaux...

Programme des concerts :

BOB ET FLANAGHAN : 18 h 00

Qu'importe où Bob et Flanagan posent leurs valises, ces deux amis d'enfance ont l'art et la manière de transformer immédiatement un coin de trottoir en scène, et une scène en théâtre des possibles !

De leurs débuts dans les rues en 2007, ces sympathiques troubadours bretons ont conservé une inépuisable énergie, une étroite complicité avec l'assistance et une faculté d'improvisation déconcertante.

Mais même s'ils évoluent aux confins du théâtre, du clown, du stand up et de la chanson de rue, Bob & Flanagan restent avant tout deux paroliers de talent, qui ont su mêler leurs plumes et leurs voix pour offrir à la chanson française une bonne dose de fraîcheur et de spontanéité !



CAPTAIN DOCK : 20 h 00

Créés en 2008, les CAPTAIN' DOCK ont investi pas loin de 200 scènes dans tout le grand ouest. Même si la base du répertoire reste rock and roll, les CAPTAIN' DOCK intègrent des influences diverses telles que le rhythm and blues, le rockabilly, le swing, le pub-rock, la country... Influencé 50's 60's, Captain Dock ravira les nostalgiques de musique américaine, festive et dansante. On s'y voit déjà, embarqué à bord d'une Cadillac décapotable, déboulant sur Sunset boulevard et trimbalant notre déhanché à la Elvis jusque sur les planches de La Motte... ça va swinguer !

Les Caméléons : 22 h 15

Vingt-cinq piges qu'ils écumant les salles de concerts, les festivals, en France et ailleurs : Vieilles Charrues, Garorock, Fête de l'Humanité, Bobital, Printemps de Bourges...

Le groupe originaire de Nantes formé en 1991 dégage une énergie incroyable sur scène ! Ça secoue, ça remue, et ça rappelle furieusement la liberté festive des soirées du sud-ouest !

On a appelé ça du Ska, du Ska punk, du rock festif avec des cuivres et des textes en Espagnol. Il n'y a que lorsqu'ils s'arrêteront qu'on dira que les Caméléons faisaient du Caméléon. Ils l'ont déjà prouvé plus de 1 000 fois et viendront encore une fois le montrer à La Motte !



KO KO MO : 00 h 15

Hydre à 2 têtes qui crache une musique puissante et folle, le duo KO KO MO propose une véritable joute guitare-voix/batterie résolument énergique et heureuse. Entre le jeu de batterie de K20, la guitare brute et la voix de Warren, le son des années 70 connaît ici une mutation bien plus moderne.

Leur premier album « Technicolor Life » est un succès critique absolu qui leur a valu d'être invité sur Canal + dernièrement ! Nul doute que ce groupe en devenir sera une belle découverte lors du festival avec leur rock punchy porté par un chant haut perché à la Robert Plant (Led Zep) !